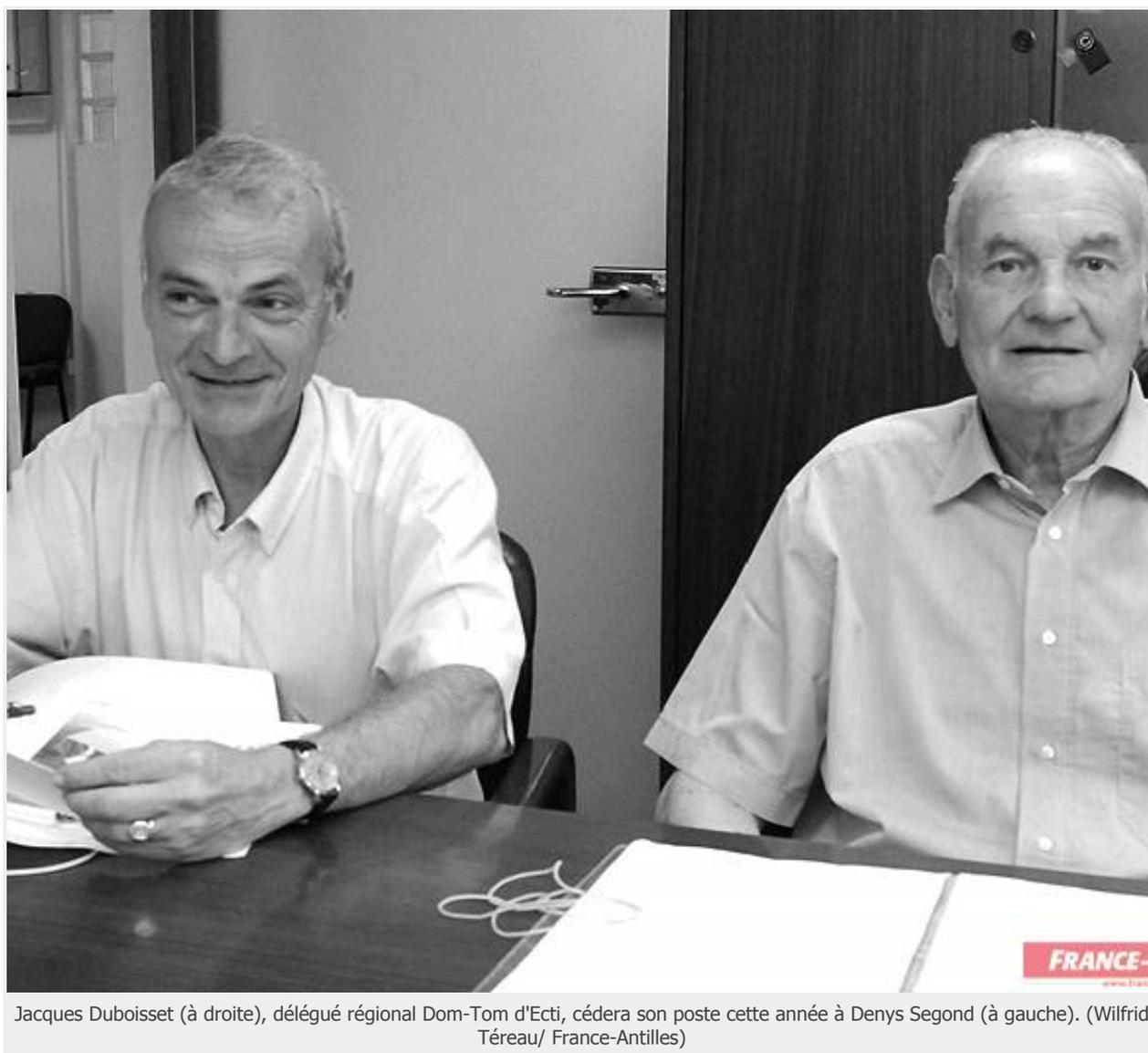


RETRAITE ACTIVE

## Détecter les besoins des entreprises

J.-M.A. | France-Antilles Martinique | 27.03.2012



Jacques Duboisset (à droite), délégué régional Dom-Tom d'Ecti, cédera son poste cette année à Denys Segond (à gauche). (Wilfrid Téreau/ France-Antilles)

Anciens cadres et responsables d'entreprises ou d'administrations, ils sont membres d'Ecti, association de seniors volontaires, qui met des compétences au service du développement économique et social.

Ecti, association indépendante, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, dont la vocation est la participation au développement économique et social en France et à l'international, s'intéresse à la Martinique et à son économie. Deux retraités, membres de l'association, se trouvent

actuellement dans l'île. « Nous sommes 2 500 dans notre association, où toutes les excompétences professionnelles sont représentées », explique Jacques Duboisset, délégué régional Dom-Tom d'Ecti, ancien commercial, qui cédera son poste cette année à Denys Segond, ancien de la Caisse des dépôts et consignations. « Notre but est de détecter les besoins des entreprises. Une fois ces derniers détectés, nous essayons de proposer une compétence, pour venir en assistance, en suivi, en conseil, dans ces entreprises ». Sociétés de toutes tailles (TPE/PME/PMI), administrations, collectivités territoriales, associations, organisations professionnelles peuvent faire appel aux experts d'Ecti, tous bénévoles. « Mais attention, ce n'est pas gratuit », prévient Jacques Duboisset. L'entreprise, la collectivité ou l'organisme, qui fait appel à Ecti, verse une cotisation à l'association, calculée en fonction de la mission, et prend en charge les frais de voyage et de séjour de l'expert.

## « NOUS AVONS AUSSI UN RÔLE SOCIAL »

« Nous ne remplaçons pas un salarié, c'est important de le dire. Nous venons en conseil, pour des missions pointues qui doivent durer quinze jours, trois semaines, un mois parfois », insiste le délégué régional Dom-Tom d'Ecti. L'association, qui est déjà intervenue dans différents secteurs d'activités en Martinique, est régie par des règles déontologiques strictes : il s'agit pour elle de ne pas prendre la place d'actifs rémunérés, de respecter la législation de l'emploi, ainsi que la confidentialité et les politiques d'entreprises. En réalité, son action s'adresse essentiellement aux demandeurs n'ayant pas les ressources financières pour faire appel à un expert professionnel. « Nous avons aussi un rôle social, nous oeuvrons pour l'intérêt général », fait observer Denys Segond. « Nous intervenons auprès des TPE et des PME mais également dans le secteur de l'économie solidaire et sociale ». Et d'ajouter : « On peut aider à l'amélioration du taux de survie des nombreuses entreprises qui se créent et dont la durée de vie est justement limitée ». L'association, créée en 1974, souhaite aujourd'hui mettre en place une équipe d'experts bénévoles en Martinique et lance d'ores et déjà un appel à candidatures. « Il faut que nous trouvions assez rapidement une quinzaine de personnes voulant contribuer au développement économique et social de la région », conclut Denys Segond.

**Contact : 0696 52 64 40 ou [denys.segond@gmail.com](mailto:denys.segond@gmail.com).**